

MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ PHYSICO-CHIMIQUE, CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE DES EAUX SUPERFICIELLES À L'ÉCHELLE DE L'UH OISE-ARONDE

Avis d'Appel Public À la Concurrence (A.A.P.C)

Procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande Publique

Objet de la consultation :

Le présent marché vise à confier au prestataire sélectionné une mission d'analyse de la qualité physico-chimique, chimique et biologique des eaux superficielles, en se basant sur les états des lieux réalisés en 2010, 2015 et 2021. L'objectif est d'évaluer l'efficacité des actions mises en place depuis 2011 dans le cadre de l'application du SAGE Oise-Aronde et des contrats opérationnels.

Personne publique :

Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA)

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Président du SMOA

Contact :

DESCHAMPS Sébastien

Directeur

sebastien.deschamps@smoa.fr

03 44 09 65 00

Conditions de remise des offres :

17 octobre 2025 à 16h00

ZAC du Valadan n°18, route de Roye

60 280 CLAIROIX

Partenaire financier :



1 – NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : SYNDICAT MIXTE OISE-ARONDE

Président : M. Philippe MARINI

- ZAC du Valadan n°18, route de Roye
- 60 280 CLAIROIX
- 03 44 09 65 00

2 – PROCEDURE

Procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande Publique

3 – INTITULE ET OBJET DU MARCHÉ

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ PHYSICO-CHIMIQUE, CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE DES EAUX SUPERFICIELLES À L'ÉCHELLE DE L'UH OISE-ARONDE

- démarrage prévisionnel de la mission : été 2026
- durée du marché : 18 mois

4 – CARACTERISTIQUES DE LA MISSION

Le présent marché a pour objet de confier au prestataire retenu la réalisation des campagnes des prélèvements physico-chimiques, chimiques et biologiques au niveau des points de mesures précisés au sein du CCTP (cf. annexe 1).

5 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le **17 octobre 2025 à 16H00**, par voie électronique sur le profil d'acheteur du SMOA à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr>. Les renseignements techniques et administratifs peuvent être obtenus auprès du SMOA : marie.anguenot@smoa.fr - 06 13 15 11 40

6 – JUSTIFICATIFS À PRODUIRE À L'APPUI DE L'OFFRE

Sont demandés les justificatifs et toutes pièces permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise. Les offres seront sélectionnées sur la base des éléments fournis. Le projet de marché sera composé au minimum de :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché,
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) : à accepter sans aucune modification daté et signé,
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P) et ses annexes : à accepter sans aucune modification daté et signé,
- Le devis détaillé (DPGF) précisant les coûts par type de prestation à rédiger par le candidat
- Une note méthodologique avec un planning prévisionnel détaillé et la présentation des moyens.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de rejeter l'offre si l'une des pièces demandées ci-dessus est absente.

7 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères suivants :

- **Mémoire technique : 50 % décomposé comme suit**
 - o 40 points : moyens humains dédiés (qualifications et compétences en matière d'études similaires) et matériels mis en œuvre, le mode opératoire et la pertinence de la méthodologie employée pour l'atteinte des objectifs de l'étude.
 - o 10 points : planning prévisionnel détaillé.
- **Prix des prestations : 50 %**